

Conseillers élus :
11

Conseillers en fonction :
10

Nombre de conseillers présents
9

Séance du lundi 22 novembre 2010

Sous la Présidence de Mr Dominique GROSS - Maire

ABSENTS : Jérôme Dupont

1) Nuisances sonores

Le maire informe le conseil municipal qu'une plainte a été déposée à la gendarmerie de Hochfelden ainsi qu'auprès de l'Agence Régionale de Santé pour des nuisances sonores occasionnées par l'organisation de soirées avec musique amplifiée dans la salle des fêtes, et des bruits émis par les activités sur l'aire de jeux.

Suite à cette plainte, l'A.R.S. Alsace. a mis la commune, propriétaire de la salle en demeure de faire réaliser une étude de l'impact acoustique des activités se déroulant dans et autour de la salle sur le voisinage.

Des devis ont été sollicités pour cette étude.

Après examen de ces devis, le conseil municipal décide à l'unanimité de confier cette étude à l'entreprise SERIAL Acoustique pour un montant TTC de 1 495 € et décide d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2011

2) Séparateurs de voies

Le maire rappelle au conseil municipal que les séparateurs de voies installés près du rond-point à l'entrée ouest du village par l'entreprise Kangourou, se sont très rapidement détériorés et ont été remboursés par l'entreprise précitée, à hauteur de 75 % de leur prix d'installation.

Il s'agit à présent de prévoir leur remplacement par des séparateurs plus appropriés et donc susceptibles de durer.

La société SIGNALSACE a été contactée pour examiner la situation et proposer une solution aux problèmes de circulation aux abords et autour du rond-point.

Cette entreprise suggère

- La mise en place de 7 boudins séparateurs de voies d'une hauteur de 4,5 cm avec châssis métallique
- La mise en place sur le côté droit du rond point en venant de Hochfelden. de balisettes blanches et réfléchissantes

Après examen du devis et délibération, le conseil municipal décide de faire réaliser ces travaux par l'entreprise SIGNALSACE pour un montant TTC de 1 656 € conformément au devis présenté et d'inscrire les sommes nécessaires au budget de l'exercice 2011

3) Détérioration d'une barrière de sécurité

Le maire informe le conseil municipal qu'une barrière de sécurité devant l'immeuble Oswald (N°13, rue principale) a été détériorée par un convoi agricole. L'auteur de cette détérioration s'est aussitôt fait connaître et a déclaré le sinistre auprès de sa Compagnie d'Assurance.

Un devis pour la réparation a été établi par l'entreprise Wicker. et s'élève à 938 € TTC.

Après délibération le Conseil municipal décide de confier les travaux de remplacement de cette barrière à l'entreprise Wicker

4) Divers

- 1) Le cabinet Topos, chargé d'élaborer la carte communale, a été sollicité par pour M. J. LEVY, agent immobilier, pour **un projet de lotissement au lieu-dit Woog**. qui prévoit 32 lots. S'il p devait se concrétiser, il compromettrait sérieusement les discussions antérieures du conseil sur le projet de carte communale.
- 2) Faudra-t-il envisager dans un proche avenir un projet de **columbarium** au cimetière de Gingsheim ?
- 3) La **Ste Barbe** pour les pompiers de la communauté de paroisses sera fêtée cette année à l'église paroissiale de Gingsheim. Un verre de l'amitié offert par la Commune de Gingsheim dans la, salle des fêtes pour tous les pompiers des communes faisant partie de cette communauté et les maires invités.
- 4) M. Alain Becker, adjoint au maire a organisé une **réunion des personnes sinistrées** lors des orages et coulées d'eaux boueuses du printemps 2010 afin d'évoquer les actions entreprises pour lutter contre ces risques à l'avenir.
- 5) Ube **réunion** est programmée avec les **exploitants agricoles** le 8 décembre prochain pour définir les actions concrètes à entreprendre par les exploitants dans le cadre de cette même lutte contre les risques de coulées d'eaux boueuses, pour la prochaine saison de culture.
- 6) Pour la **fête de Noël des personnes âgées** (12 décembre) le menu prévoit du foie gras à l'entrée (préparé par Christian Gross) - suivi d'un filet mignon avec légumes variés préparés par la Boucherie Littner de Gougenheim - de la bûche de Noël en dessert. Le tout reviendra approximativement à 20 € par personne sans les boissons.
- 7) Dans la salle des fêtes il faudra dégager complètement le **cabinet de toilette pour handicapés** et prévoir un lieu de stockage correct pour le matériel qui y avait été entreposé
- 8) Une nouvelle "**déco**" de Noël sera mise en place le 27 novembre prochain dans les rues du village